

L'APOLLINAIROIS



Date de tombée : 20 septembre 2022

Prochaine parution : 4 octobre 2022

MERCI !



2022

COORDONNATRICES, ANIMATEURS, ANIMATRICES

RAPPEL : le 3^e versement des taxes municipales était le 31 août

INDEX

- | | |
|---|---|
| 2 : Mot du maire | 9 : Soccer – Lecture des compteurs d'eau |
| 3 : Bibliothèque Au jardin des livres | 10 : Infirmerie – Maison de la Famille |
| 4 : Service de l'urbanisme | 11 : Columbariums – Cocaïnomanes – Conférence – Corp. des Aînés |
| 5 : L'Entraide – Les Filles D'Isabelle | 12 : Atelier vivre avec l'anxiété – Frigos communautaires |
| 6 : Sensibilisation jeunes au travail – Carrefour Emploi – Chevaliers de Colomb | 13 : Cinéaste Apollinaire – Coupons-transport |
| 7 : Club FADOQ – Club Lions | 14-18 : Procès-verbaux d'août |
| 8 : Fabrique : rappel CVA – Local à louer – Fermières | 18 : Programme Accès-Loisirs Lotbinière – Des Lunettes pour tous! |

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

Mot du maire



Au cours du mois de juillet, nous avons appris que la demande d'aide financière déposée auprès du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) pour le projet de requalification de l'église de Saint-Apollinaire n'a pas été retenue pour cette année. Sans l'obtention de cette subvention, il nous est impossible pour le moment de poursuivre le projet qui consiste à l'aménagement d'une salle de spectacle et l'agrandissement de la bibliothèque municipale. Toutefois, sachez que nous ne baissions pas les bras, nous allons peaufiner notre demande et déposer à nouveau au printemps 2023. Nous sommes déjà à l'œuvre pour apporter les correctifs demandés.

Malgré notre projet d'agrandissement de la bibliothèque qui est retardé, notre responsable Marc-Olivier s'affaire à vous offrir de belles activités pour le mois de septembre. Autant pour les jeunes et moins jeunes, tous y trouveront leur compte. Voici quelques activités à ne pas manquer : 14 septembre, l'heure du conte en pyjama pour les 3 à 6 ans (incluant un bricolage); 24 septembre, spectacle pour enfants avec Jonathan Wizard; 28 septembre, conférence voyage sur Cuba et la République dominicaine *En dehors des tout inclus*; 29 septembre, atelier d'initiation aux livres et aux revues numériques. Il est possible de vous inscrire à ces activités par téléphone 418 881-3996, poste 250, par courriel à bibliotheque@st-apollinaire.com, en ligne en étant abonné à la liste d'envois courriel ou en vous rendant sur place. Voilà de belles raisons pour fréquenter la bibliothèque!

Depuis la semaine du 8 août, des travaux majeurs de réfection ont lieu sur les rues Rousseau (entre Principale et Industrielle), Masse, Industrielle (entre de l'Église et Roger) et sur le dernier tronçon de la rue Principale (entre Côté et le rang Gaspé). Sur la rue Industrielle (pour la portion en réfection), un trottoir et une piste multifonctionnelle seront ajoutés pour améliorer et sécuriser la circulation à pied et à vélo. L'ensemble des travaux se poursuivront jusqu'en novembre prochain et amèneront des entraves routières. Merci d'user de patience dans ce secteur et de respecter les indications et les travailleurs sur le chantier.

Pour ce qui est des travaux de la patinoire couverte et réfrigérée, ceux-ci vont bon train. La structure de bois étant maintenant terminée, les travaux se portent maintenant sur la préparation de la dalle de béton réfrigérée. S'il n'y a pas d'imprévus, le chantier devrait se terminer vers la fin octobre.

Enfin, les vacances étant terminées pour la plupart et l'école reprise pour les enfants, je vous souhaite une belle rentrée scolaire et au travail, et un beau début d'automne!

Votre maire,
Jonathan Moreau

La bibliothèque Au jardin des livres vous informe!



Heure du conte en pyjama

et heure du conte en anglais

14 septembre : Heure du conte en pyjama de 18 h 30 à 19 h 30

22 septembre : Heure du conte en anglais de 9 h à 10 h

Public cible : Pour les 3 à 6 ans

Inscriptions obligatoires! Maximum de 15 enfants accompagné d'un parent

Pour les abonnés de la bibliothèque seulement



Jonathan est un papa fantaisiste qui offre aux enfants des moments de rire en chansons, en tours de magie... disons-le, quelque peu ratés et dévoile à l'occasion les trucs par mégardé, avec des chansons tantôt éducatives et à d'autres moments, juste pour rire ou pour taquiner les enfants de toutes sortes durant le spectacle par le rire, la gêne et la colère. Les enfants n'aiment pas se faire dire qu'ils sont des bébés lala.

Quand : Le samedi 24 septembre 2022 à 14 h

Où : Centre Multifonctionnel, salle 203

Inscriptions : À la bibliothèque, par téléphone au 418 881-3996, poste 250

Abonné : Gratuit et non-abonné* : 5 \$

Public cible : (3 à 10 ans)

Inscriptions obligatoires!

*Vous pouvez assister au spectacle même si vous n'êtes pas résident de Saint-Apollinaire

INVITATION!

Vous aimeriez vous familiariser avec les livres et les revues numériques que met gratuitement à votre disposition votre bibliothèque municipale? Rien de plus simple!

Inscrivez-vous à l'atelier qui aura lieu le

29 septembre à 18 h 30 à la salle du conseil municipal.

Cet atelier pratique est destiné aux débutants. Vous n'êtes pas encore abonné à la bibliothèque? Visitez www.reseaubiblioqc.ca pour vous abonner à partir de la maison ou passez à la bibliothèque. De belles découvertes vous attendent!

Vous aurez besoin de votre appareil de lecture (liseuse, tablette...) sur place.

Atelier d'initiation aux livres et aux revues numériques

INSCRIVEZ-VOUS DÉS MAINTENANT



Cuba et la République dominicaine en dehors des tout inclus

Cuba et la République dominicaine sont deux destinations bien prisées par les Québécois en quête de soleil pendant l'interminable hiver. Cependant, rares sont ceux qui s'aventurent en dehors des tout inclus pour explorer ces pays. Parti avec son sac à dos, Pierre-Luc Côté a parcouru ces deux endroits des Caraïbes à la recherche des plages les moins encombrées, des endroits les plus culturellement intéressants et des paysages les plus impressionnantes. Il rapporte de nombreuses photos et quelques anecdotes qu'il partagera lors de cette conférence. Comme quoi, il est possible de visiter Cuba et la République dominicaine en « rien d'inclus »!

Quand : Le mercredi 28 septembre 2022 à 19 h

Où : Centre Multifonctionnel, salle 101

Inscriptions : À la bibliothèque ou par téléphone au 418 881-3996, poste 250

Abonné : Gratuit **Non-Abonné** : 10 \$

Cuba et la République dominicaine

En dehors des tout inclus



Explorer la planète.com

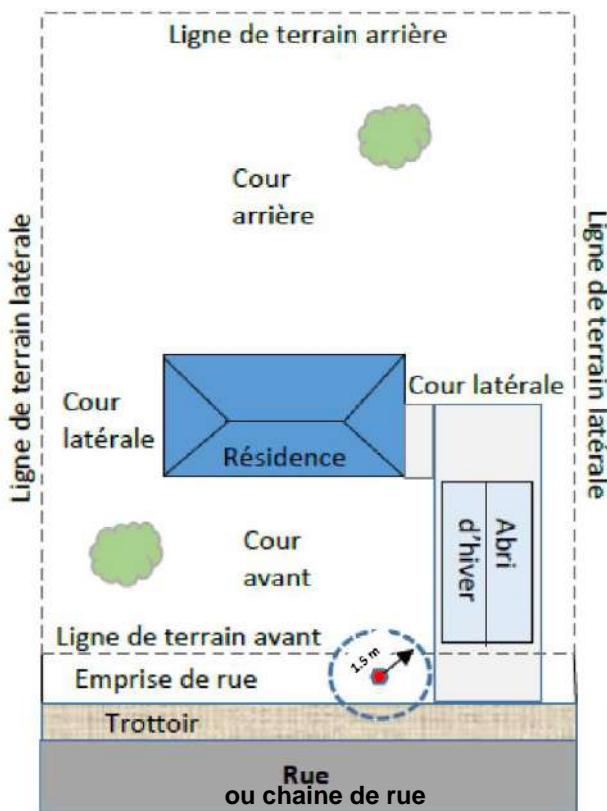
Suivez-nous sur Facebook **Bibliothèque Au jardin des livres** pour connaître nos nouveautés!



Marc-Olivier Laprise, responsable de la bibliothèque

SERVICE DE L'URBANISME

ABRI D'HIVER (auto et accès piétonniers)



Normes applicables

Un abri d'hiver pour véhicules ou pour piétons est permis dans toutes les cours.

Un abri doit être distant d'au moins 1.5 mètre de la bordure de rue ou du pavage **sans jamais empiéter l'emprise de rue**.

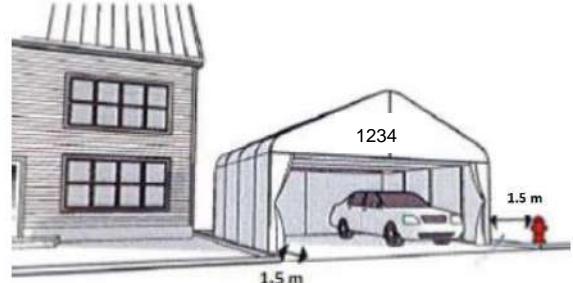
Un abri d'hiver ne peut être installé à moins de 1.5 mètre d'une borne-fontaine **ni être fixé sur celle-ci**.

Aux intersections, les dispositions relatives au triangle de visibilité doivent être respectées.

Période autorisée

Les abris d'hiver, pour véhicules et piétons à l'entrée d'un bâtiment principal, ainsi que les clôtures à neige et autres protections hivernales sont autorisés dans toutes les zones du **1^{er} octobre au 1^{er} mai de l'année suivante**.

Afficher votre numéro civique sur l'abri d'hiver.



Compilation des demandes de permis et certificats	Juin - Juillet	Cumulatif
Agrandissement – Bâtiment complémentaire	6	8
Agrandissement – Bâtiment principal	2	10
Autorisation – Abattage d'arbre	4	7
Autorisation – Camion restaurant	0	1
Autorisation – Démolition	4	10
Autorisation – Enseigne	1	5
Autorisation – Déplacement ou déménagement	0	2
Branchement	5	28
Clôture et muret de soutènement	15	34
Construction bâtiment complémentaire	32	79
Construction bâtiment principal	8	42
Installation septique	8	18
Licence de chien	7	13
Patio, galerie, terrasse	15	35
Piscine	13	47
Puits	4	12
Transformation et réparation	17	57
Lotissement	2	7
Total	73	431

Pour toutes informations concernant le service d'urbanisme :

*Faites le www.st-apollinaire.com
ou
contactez-nous au 418 881-3996*

Cathy Bergeron, directrice générale adjointe au poste 229.

Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et en environnement au poste 224.

Nathalie Breton, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint au poste 235.



L'ENTRAIDE

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire!

Quel bel été nous avons eu. Après les mesures sanitaires des années passées, enfin nous avons pu nous réunir et profiter des belles journées d'été. L'été n'est pas fini, mais avec les journées chaudes et les nuits fraîches, c'est signe que l'automne approche tranquillement. Les enfants sont enfin de retour sur les bancs d'école, terminé l'école à la maison. Ils sont très heureux de pouvoir rejoindre leurs amis.

Nous vous invitons à venir dans notre boutique, car nos bénévoles ont travaillé très fort cet été pour mettre du nouveau dans notre boutique. Nous avons beaucoup des beaux vêtements, autant pour les adultes que pour les enfants. Dans le département des bébés, nous avons des vêtements, des accessoires de bébés, des poussettes, des bains, des couvertures, des chaises hautes et beaucoup de jeux et jouets.

Nous avons des articles de cuisine, cafetières, des petits électroménagers, de la vaisselle, des articles variés et beaucoup d'autres petits trésors pour toute la famille.

Nous les bénévoles travaillons fort afin de vous offrir des articles propres, en bonne condition et fonctionnels.

Venez nous voir... nous vous attendons avec le sourire et la bonne humeur.

Nous sommes ouverts tous les mardis de 10 h à 16 h, les jeudis de 18 h à 20 h 30 et le deuxième et quatrième samedi du mois de 10 h à 16 h.

À bientôt,
Les bénévoles de L'Entraide de Saint-Apollinaire



LES FILLES D'ISABELLE

JE SUIS FORTE

Je suis forte parce que parfois, je n'ai pas le choix... la vie ne m'a pas laissé le choix.

Je suis forte parce que j'ai appris à survivre à la douleur.

Parce que malgré la tempête, je cherche toujours le soleil.

Malgré les chutes, j'ai encore envie de danser.

Malgré les blessures, j'ai les yeux pleins d'émerveillement.

Je fais encore des vœux aux étoiles.

Je crois que les rêves sont des cerfs-volants à chasser...

Je cherche des arcs-en-ciel dans les flaques.

J'ai même serré les poings quand il fallait abandonner.

Je suis forte malgré mes faiblesses et toutes mes erreurs.

Parce que je ne peux pas abandonner, et je continue de rêver et à lutter!

Quoi qu'il arrive, crois en la vie, crois en demain, crois en ce que tu fais, mais surtout **CROIS EN TOI!**

Nos réunions recommencent le 21 septembre avec un dîner d'amitié à 12 h 30, au sous-sol de l'église Saint-Agapit, suivra notre réunion.

Vous aimeriez vous joindre à nous? Communiquer avec moi :

Monique Defoy
Régente du Cercle Madeleine de Verchères
418 881-3121



J'ai appris à être forte quand j'ai compris que je devais me relever toute seule!



DU COTÉ DES PARENTS

Du nombre d'heures travaillées

De la charge des travaux scolaires

Des résultats scolaires obtenus

Des périodes d'exams et de fin de session

Des pratiques de l'employeur face à la conciliation études-travail

Des signes de stress ou de fatigue manifestés

De la façon dont votre jeune gère son budget

Vous pouvez aider votre jeune à concilier ses études et son travail, en vous tenant informé :

DU COTÉ DES EMPLOYEURS

Respecter la Loi sur les normes du travail en lien avec le travail des enfants ainsi que la Loi sur l'instruction publique.

Valoriser l'obtention d'un diplôme.

Offrir un horaire de travail aux étudiants à temps plein qui ne dépasse pas entre 15 et 20 heures par semaine durant l'année scolaire.

Adapter l'horaire lors des périodes d'examen.

Organiser l'horaire afin que les étudiants travaillent en dehors des heures de classe en tenant compte du temps de transport.

Mettre en place un processus d'accueil, d'intégration et de suivi au travail.



ÉQUILIBRE VIE PERSONNELLE

Comment ce temps devrait-il être utilisé par un élève du secondaire?

168 H PAR SEMAINE :

60 h	15 h	5 h	30 h	15 h	15 h	23 h
Sommeil et repos	Travail rénumétré	Transport	Temps de classe	Études et travaux	Repas et soins personnels	Loisirs, sports, amis et famille



Saviez-vous que?

Le Carrefour emploi Lotbinière offre des services en Immigration?

Le Carrefour emploi Lotbinière offre aussi des activités interculturelles pour tous les résidents de notre MRC?

Que nous accompagnons les municipalités dans leurs démarches d'accueil auprès des nouveaux arrivants?

Basé à Saint-Agapit, le Carrefour offre ses services à l'ensemble de la MRC de Lotbinière.

Vous êtes, vous-même, une personne nouvellement arrivée ou tout simplement curieuse et voulez participer à nos activités? Contactez-nous!

418 888-8855

www.carrefourempliolotbiniere.com

Avec la participation financière de :



CARREFOUR
EMPLOI - LOTBINIÈRE



CHEVALIERS DE COLOMB

Le mois de septembre annonce la fin de l'été, le retour à l'école pour nos étudiants ainsi que les récoltes.

Pour les Chevaliers de Colomb, cela signifie la reprise avec enthousiasme des mandats et des activités de bénévolat qui ont été ralenties depuis deux ans en raison de la pandémie de la COVID-19.

Nous en profitons pour vous rappeler que si vous avez besoin de béquilles, fauteuils roulants et marchettes, votre conseil 9882 pourra vous en procurer sous la forme d'un prêt. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'un des membres du conseil.

Par ailleurs, nous poursuivons le soulignement des naissances des nouveau-nés par la plantation d'un arbre.

Rappel important : Nous sommes toujours à l'affut des besoins de notre communauté. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas encore une fois à communiquer avec l'un des membres de notre conseil. Nous sommes là pour vous aider!

Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook au Cdec St-Apollinaire.

Ma conjointe Chantale se joint à moi pour vous souhaiter un bon retour de vacances et une bonne année de Chevalerie.

Steeves Beaudry
Grand Chevalier



Club FADOQ Les Alouettes

fadoq

REPRISE DÈS LE 12 SEPTEMBRE

Le club FADOQ les Alouettes de Saint-Apollinaire vous invite à ses activités à la salle Fadoq Saint-Apollinaire : 8, rue Industrielle

JOUR	ACTIVITÉ	RESPONSABLE	
Lundi 9 h 30 Début 26 sept.	Marche /départ salle FADOQ	C. Lamontagne :	418 881-3527
Lundi 13 h Début 12 sept.	Pétanque Pétanque atout	C. Lamontagne :	418 881-3527
Mardi et jeudi 13 h Début 12 sept.	Cartes	D. Lamontagne :	418 881-3628
		H. Charest Couture :	418 728-2467
Mercredi 9 h 30 début 28 sept.	Viactive	C. Lamontagne :	418 881-3527
Dernier mercredi du mois : midi	Dîner communautaire	C. Roy : (carte de membre non nécessaire)	418 881-2779
Jeudi 19 h	Baseball poche	M. Defoy : D. Rochon :	418 881-3121 418 433-0823

N.B. Il faut avoir sa carte de membre en règle pour participer.

Le vendredi 16 septembre à 20 h au centre Multifonctionnel :

soirée de danse sous la direction musicale de Léona et Jean-Marc
10 \$

Vous pouvez apporter vos boissons alcoolisées.

Le vendredi 7 octobre à 17 h 30 à la salle Fadoq

Soirée de départ des activités afin de vous présenter les activités de cet automne
ainsi que le nouveau jeu de pétanque atout. Soirée sous forme boîte à lunch
sandwich - salade - fromage - pain farci - fruits - dessert et breuvage.

15 \$

Vous pourrez apporter votre vin.

Réservation avant le 29 septembre. Contacter M. Gilles Bourdeau au 418 903-4970

Soirées de danse à 20 h à la salle communautaire

- 21 octobre 2022 Clément
- 18 novembre 2022 Léona et Jean- Marc
- 4 décembre 2022 souper de Noël /danse /Salle Fadoq
- 16 décembre 2022 Clément
- 20 janvier 2023 Clément
- 17 février 2023 Léona et Jean- Marc
- 17 mars 2023 Clément
- 21 avril 2023 Léona et Jean-Marc
- 19 mai 2023 Clément

CLUB LIONS

Peut-être avec vous lu l'article du journal le Soleil concernant l'initiative d'armoire à partage de Madame Stéphanie Giroux, dans le quartier Maizerets à Québec.

Notre club Lions situé à Saint-Apollinaire a décidé d'exploiter cette belle idée. Un comité a été mis sur pied pour la réalisation du projet.

Ainsi est née l'Armoire-Partage-Lions installée dans un premier temps à la Maison de la famille de Lotbinière dans le but de rejoindre un maximum de gens de notre communauté qui seraient momentanément dans le besoin.

Présentement, les intervenants de la Maison réfèrent la personne qui a des besoins.

Ceux qui veulent donner au suivant apportent des denrées non périssables.

Les dons peuvent prendre la forme de nourriture, couches, produits d'hygiène, bons d'achat ou petites douceurs.

Depuis son installation, plusieurs personnes en bénéficient et l'armoire est regarnie régulièrement. Les produits pour bébés (nourriture, couches, etc.) sont ceux qui partent le plus rapidement.

Nous aimerais éventuellement créer d'autres armoires dans différents quartiers de Saint-Apollinaire, car personne dans notre région ne devrait connaître la faim.



Lion Nicole Rousseau
pour le club Lions de Saint-Apollinaire.

La Fabrique Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière vous informe...



RAPPEL CVA

La CVA qui a débuté il y a quelques mois **se poursuit** et nous avons besoin de votre participation, car les dépenses d'opérations sont réelles et mensuelles.

Des démarches sont en cours entre la Fabrique Ste-Élisabeth et le conseil municipal de Saint-Apollinaire dans un projet de requalification de l'église. Lors des travaux, qui dureront quelques mois, nous verrons à avoir accès à un autre endroit dans la municipalité de Saint-Apollinaire pour nos célébrations habituelles.

Cependant, une fois les travaux terminés, des ententes seront prises pour la poursuite de nos célébrations (funérailles, baptêmes, messes, mariages) **dans l'église de Saint-Apollinaire**, construite en 1858 puis agrandie en 1913, puisque la portion avant de la nef et du cœur devrait demeurer sensiblement telle quelle.

Il est important de noter que **la CVA est là pour rester** puisque nous continuerons à avoir des dépenses d'opérations, dont les principales vont pour les services pastoraux et salaires, suivis de d'autres dépenses générales pour le bon fonctionnement de la Fabrique.

À noter finalement qu'une assemblée des paroissiens se tiendra à l'automne pour vous informer sur tous les détails connus jusqu'à ce jour sur ce beau projet.

Nous vous remercions à l'avance de votre geste de solidarité communautaire et votre fidélité à l'héritage de vos ancêtres.

Alain Charest, marguillier

LOCAL À LOUER À PLACE FRANCOEUR

94, rue Principale

Local 4 : 215 pi²

Pour information : **418 881-3996, poste 232**

Cercle de Fermières Saint-Apollinaire

La rentrée approche à grands pas, et celle-ci signe la reprise des activités régulières du Cercle de Fermières Saint-Apollinaire. Plusieurs activités seront au programme, à commencer par notre prochaine réunion mensuelle qui se tiendra le 7 septembre à 19 h à la salle du conseil municipal. Toutes les femmes âgées de 14 ans et plus sont les bienvenues! Si vous n'êtes pas encore membre, mais que vous auriez de l'intérêt à vous joindre au Cercle, il est possible de participer à une rencontre à titre d'observatrice avant de prendre une décision.

Parmi les activités en cours, plusieurs montages sont prêts ou en voie de l'être sur nos métiers à tisser : linge à vaisselle, catalognes, draps de bain, et plus! Plusieurs des pièces produites par nos vaillantes membres seront notamment disponibles pour la vente, afin de financer les achats nécessaires pour maintenir les activités de notre Cercle. N'hésitez pas à nous contacter pour en faire la demande!

Soyez des nôtres à l'occasion des Journées de la culture qui se dérouleront les 30 septembre, 1^{ers} et 2 octobre prochain. Notre local sera ouvert au grand public, certaines pièces seront disponibles pour la vente, et des démonstrations et explications liées au tissage seront prévues.

Nous vous invitons à consulter notre page Facebook via ce code QR pour découvrir les portraits des membres de notre super conseil d'administration! Au plaisir de vous rencontrer!



Stéphanie Bélange
Conseillère no. 2 – responsable des communications
commrecr.fed10.st-apollinaire@cfq.qc.ca





फुटबॉल • FOOT • SOCCER • FÚTBOL • كرّة القدم • Футбол

COPA DE FÚTBOL

Alfaro Demers

Plaisir, Amis, Soccer et BBQ étaient au rendez-vous! Tous les samedis soir, du 21 mai au 3 septembre, c'est plus de 120 joueurs originaires du Guatemala, de la Tunisie, du Mexique et du Québec qui s'affrontaient sur les terrains de soccer de Saint-Apollinaire dans le cadre d'un tournoi amical de soccer à 7 nommé Copa de Futbol Alfaro Demers. Parmi les 12 équipes, nous retrouvions des employés provenant des entreprises : Productions Horticoles Demers, Couvoir Scott, Fromagerie Bergeron, la Ferme Ronchonnerie et Avantis Coopérative.

Les organisateurs, Rosalie Cyr-Demers et William Alfaro, remercient ces employeurs pour leur collaboration grandissante au tournoi. Des remerciements également pour les responsables des équipes et les arbitres. Leur aide, leur soutien et leur disponibilité ont permis le bon déroulement de cette troisième édition. Mille fois merci! ❤

Voici un bref aperçu du classement précédent les huitièmes de finales.

Clasificación تصنيف	Puntos عدد النقاط	EQUIPOS / فرق	1	2	3	4	5	6	7	16-jul PHOTO	23-jul	30-jul	06-août	13-août	20-août	03-sept
1	28	AVANTIS	3	3	3	0	3	3	1	3	3	3	3			
2	25	DEPORTIVO	3	3	1	3	3	3	0	3	3	3	0			
3	22	TOMATEROS	3	3	0	3	3	3	1	3	0	0	3			
4	20	FROMAGERIE	0	3	3	0	0	1	1	3	3	3	3			
5	20	L'INTERCULTUREL (TUNISIE)	3	0	3	3	1	3	3	0	3	0	1			
6	17	PARIS	3	0	3	3	0	0	1	3	3	0	1			
7	14	SCOTT	0	0	3	3	1	1	0	3	0	0	3			
8	12	RONCHONNERIE	3	0	0	0	0	0	3	0	3	3	0			
9	10	TUNISIA	0	3	0	0	0	3	3	0	0	1	0			
10	10	AMERICA	0	0	0	0	3	0	3	0	0	0	1	3		
11	8	FRAMBUESAS	0	3	0	3	1	0	0	0	0	0	1	0		
12	3	AJAX	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0		

Gardien de but gagnant : **Deportivo**

Meilleur buteur : **Carlos** (Fromagerie Bergeron)

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU DEMANDE DE PRIX

La Municipalité de Saint-Apollinaire requiert des soumissions pour la lecture des compteurs d'eau.

Objet du contrat : Lecture des compteurs d'eau intérieurs et extérieurs sur le territoire du secteur urbain de la Municipalité de Saint-Apollinaire pour les années 2023, 2024 et 2025.

Les documents peuvent être obtenus gratuitement, et ce, dès maintenant au 11, rue Industrielle ou en communiquant par courriel à :

martine.couture@st-apollinaire.com

Date limite de dépôt des offres : **28 septembre 2022, 11 h**, dans une enveloppe scellée portant la mention « Lecture des compteurs d'eau ».

La Municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des offres qui lui seront présentées.

Martine Couture
Directrice générale



+

**MES SOINS
DE FAMILLE**

Soins infirmiers Maxime Therriault

3-324 Rue Laurier,
Saint-Apollinaire, GOS 2E0
Tél: 418-204-2630

HORAIRE

LUNDI AU JEUDI - 7h à 17h
VENDREDI - 7h à 12h

Vendredi PM et fin de semaine sur demande.

infirmia.com

Services

- + Prélèvements
- + Vaccination préscolaire, adolescents, adultes
- + Dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)
- + Santé voyage (vaccins, médication...)
- + Santé de la femme (contrception, gynécologie, infection urinaire...)
- + Cryothérapie
- + Lavage d'oreilles
- + Plus encore ...



Maison de la Famille
de Lotbinière

PROGRAMMATION AUTOMNE 2022. Pour toutes les familles

GRATUIT -- INFORMATION - INSCRIPTION : 418 881-3486

ATELIERS (HOMMES, FEMMES, ENFANTS, PARENTS, GRANDS-PARENTS...)

Chouette & Pirouette Mardi au vendredi 9 h à 11 h	6 septembre au 16 décembre	Ateliers-découvertes Parents-Enfants (0-5 ans) développement de l'enfant Entre Parents (échanges et partage sur la vie de parent).
Bébé-Câlin Mercredi 13 h à 15 h	7 septembre au 14 décembre	Ateliers-découvertes Parent-bébé. Activités de stimulation, information. Échanges sur différents thèmes
Stimulation langage motricité (4-8 ans) Samedi 9 h 30 à 11 h 30	10 sept au 17 décembre	Ateliers parents – enfants 3-6 ans. Explorer les défis moteurs et de langage... Jeux collectifs, psychomoteurs et motricité fine, Soutien en groupe et en individuel
Circuits motricité (moins de 13 mois, 3 ans, 5 ans) Dimanche 9 h 30 à 11 h 30	11 septembre au 18 décembre	Ateliers parents-enfants favorisant la découverte et le développement moteur de l'enfant. Parcours adaptés, reproductibles par les parents. Notions de sécurité.
Santé physique et mentale Vendredi 9 h 30 à 10 h 30	9 septembre au 16 décembre	Exercices et techniques pour vous détendre, vous dégourdir et vous revigorer
Cultivez votre vivacité cognitive Mardis 9 h 30 à 11 h 30	20 septembre au 6 décembre	Développer et entretenir vos capacités cognitives, connaissances, stratégies, vitalité intellectuelle, apprentissages, vivacité d'esprit, autonomie...

LES APRÈS-MIDIS 13 h à 15 h (adultes hommes, femmes de tous âges)

MARDIS-CUISINE	MERCREDIS-PÉRINATALITÉ	JEUDIS-CRÉATIVITÉ	VENDREDIS-ÉMOTIONS
On cuisine ensemble du 6 sept. au 13 déc. Discussion : les Relations	Accompagnement de grossesse Pour les pères et les mères du 7 sept. au 14 déc. Discussion : la Vie de famille	Expériences de création du 8 sept. au 15 déc. Discussion : Moi où j'en suis	du 13 sept au 13 déc Accueillir Exprimer ses émotions Vivre le moment présent.

NOS SERVICES

*** NOUVEAU : HALTE-GARDERIE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 16 H**

Accès-Loisirs : Pour participer à un loisir gratuitement. **Aide aux devoirs** : Pour la réussite scolaire.

Consultation professionnelle brève : Avocats – Médiation familiale.

Écoute accompagnement : Individu, couple, parent, ainés. Mieux surmonter les difficultés.

Fête – Cœur – Temps : Pour leur anniversaire, du temps pour les ainés.

Médiation citoyenne : Soutien pour arrondir des conflits (voisinage, famille, actes criminels, etc.).

Pour mieux intervenir : Conseils éducatifs pour parents d'enfants 5-17 ans *.

Services de droits d'accès supervisés : Volet échange, Volet visites.

Soutien lors d'un deuil : Suivi, accompagnement, par Présence Lotbinière.

Soutien séparation : Vivre le plus harmonieusement possible, pour les enfants, pour vous, pour vos proches.

Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth

BUREAU ADMINISTRATIF :
 ☎ 1720, rue Principale, Saint-Gilles
 ☎ Inhumations : 418 448-4953
 ☎ Administration : 418 888-4953
 ☎ www.jc-se.com/nous-joindre

HORAIRE :
 Lundi au vendredi, 9 h à 12 h
 En après-midi, sur rendez-vous

CIMETIÈRES AVEC COLUMBARIUM : ISSOUDUN | SAINT-AGAPIT | SAINTE-AGATHE | SAINT-ANTOINE | SAINT-APOLLINAIRE | SAINT-FLAVIEN | SAINT-GILLES | SAINT-JANVIER | SAINT-OCTAVE

Enfin, nos columbariums sont arrivés!

Désormais, il y a un columbarium dans chacun de nos cimetières. Les columbariums ont été bénis par l'abbé Denis au courant du mois d'août. Pour les cimetières Saint-Janvier et Saint-Octave, la bénédiction se fera en septembre. L'information sera affichée sur notre site Internet, à jc-se.com, et sur notre page Facebook, à [Jardins commémoratifs de Sainte-Élisabeth](https://www.facebook.com/Jardins-comm%C3%A9moratifs-de-Sainte-Elisabeth).

Vous êtes intéressé par une niche dans un de nos columbariums? Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 888-4953.

Le saviez-vous...

Lors de la signature d'un contrat pour un lot, il y a deux volets qui s'appliquent : la concession, qui vous donne le droit de faire inhumer des corps ou des cendres, selon la durée déterminée, et les frais d'entretien, qui indiquent le montant que le concessionnaire doit verser pour que les responsables du cimetière assurent l'entretien de son lot ainsi que de son cimetière. Cette somme d'argent est calculée équitablement selon la superficie du lot.

Il est important de noter que tant qu'il n'y a pas de contrat, aucune inhumation n'est autorisée. De plus, seuls les employés du cimetière sont autorisé(e)s à faire les inhumations ou les mises en niche.

Les délégués et l'équipe de JCSÉ

Cocaïnomanes anonymes

Envie d'en parler? On est là pour t'aider.

TU VEUX EN FINIR AVEC LES DROGUES ET L'ALCOOL, VIENS NOUS VOIR LES LUNDIS DE 19 H 30 À 21 H 30 AU CHALET DES LOISIRS (80, RUE DES VIGNES, SAINT-APOLLINAIRE, G0S 2E0). POUR PLUS D'INFORMATIONS : 418-717-3616

ESPOIR • FAITH • FAIR COURAGE

CENTRE-FEMMES DE LOTBINIÈRE POUR SOULIGNER LA JOURNÉE DE LA RENTRÉE DU CENTRE-FEMMES

Conférence

AVEC LOUISE DESCHÂTELETS

COMÉDIENNE, ANIMATRICE, CHRONIQUEUSE

LA VIE VAUT LA PEINE

D'ÊTRE VÉCUE...

À LA CONDITION DE LA VIVRE EN ENTIER



Mme Louise Deschâtelets nous invite à réfléchir sur l'importance qu'il y a de rester dans l'instant présent, de bien s'ancrer dans le réel, pour demeurer un artisan de son propre destin et être un acteur de la société dans laquelle on évolue. Chaque être humain a sa place dans le monde, en autant qu'il la prenne. Chaque être humain a droit au bonheur, en autant qu'il s'en donne les moyens.

LE 21 SEPTEMBRE DE 13H À 15H

À LA SALLE DES LIONS

16, RUE DES ÉRABLES ST-FLAVIEN G0S 2M0

Kiosques sur place

Inscription en ligne au

<https://forms.office.com/r/E8daGtsi16>
information 418 728-4402 poste 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 15 SEPTEMBRE 2022 à 19 h

À la salle Rosaire Laflamme : 52, rue de l'Église

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2019
4. Rapport du président
5. Présentation des états financiers vérifiés 2019-2020-2021
6. Présentation des prévisions budgétaires 2022-2023
7. Élections intérieures et extérieures
8. Période de questions
9. Clôture de l'assemblée générale

Donné à Saint-Apollinaire ce 6 septembre 2022.

Robert Boucher, Président



MIEUX VIVRE AVEC L'ANXIÉTÉ ATELIER D'AUTOGESTION

Objectif de l'atelier :
Améliorer les capacités d'autogestion de l'anxiété

Programme intensif de 10 semaines
Thème différent à chaque semaine
Information théorique
Exercices pratiques
Formule de groupe

*"Je connais mieux mon anxiété et je ne fais plus de crises de panique.
J'ai appris à davantage me connaître et je me sens moins seul."
René, un participant*

Début mercredi 5 octobre à 13h
au 17, rue des Érables
à St-Flavien
Information ou inscription
➤ 418-728-2085 poste 4

atelier
vivre avec
l'anxiété



relief
le chemin de
la santé mentale

L'Oasis
DE LOTBINIÈRE
GROUPE COMMUNAUTAIRE ALTERNATIF
EN SANTÉ MENTALE

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



NOUVEAU PROJET Frigos communautaires 2022

Réalisé par Aide Alimentaire Lotbinière en collaboration avec le GRAP de Lotbinière

QU'EST-CE QUE C'EST?

Il s'agit d'espaces où des **réfrigérateurs** et des **garde-mangers** sont disponibles pour **toute** la population. Pour réduire le **gaspillage** alimentaire, de la nourriture est offerte 24/7 en **libre-service** par l'entremise de ces réfrigérateurs. Que vous veniez prendre ou donner de la nourriture, vous faites une **différence**. Ce projet permettra aussi d'augmenter le **soutien** présent dans la communauté.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK :

- Pour connaître les emplacements des frigos
- Pour être au courant du déroulement du projet
- Pour partager vos dons
- Pour montrer vos trouvailles



VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER BÉNÉVOLEMENT? VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Communiquez avec nous au 418 728-4201 ou envoyez-nous un courriel à aidealimentairelotbiniere@gmail.com

CINÉASTE APOLLINAIROIS AU FESTIVAL DU CINÉMA DE LA VILLE DE QUÉBEC

Cette année, le Festival du cinéma de la ville de Québec met l'accent sur les productions québécoises, dont le film « **LA GUERRE NUPTIALE** » de **Maxime Desruisseaux**, natif de Saint-Apollinaire, et y ayant vécu toute son enfance et son adolescence. Un court métrage ayant été tourné à Saint-Apollinaire sera aussi présenté au Festival.

Le long métrage scénarisé, réalisé et produit par Maxime sera projeté à l'Impérial Bell le vendredi 9 septembre à 16 h 30, en formule cabaret. Il a été tourné en pleine pandémie, avec tous les défis qu'ont engendrés notamment les mesures sanitaires. Et le montage a été fait en grande partie à Saint-Apollinaire.

Le synopsis décrit le film comme suit (<https://fcvq.ca/>) : « *En plein cœur d'une querelle, deux amoureux sont soudainement interrompus par de prétendus intraterrestres affirmant que leur réconciliation pourrait sauver le monde.* » Le film inclut de superbes images tournées en Irlande.

Les représentants du Festival, dont Paul Landriau, directeur de la programmation, ont dit du film : « *La guerre nuptiale, ça va être un méchant party, c'est un ovni ce film-là. Il n'y a vraiment rien d'autre qui ressemble à ça, c'est un peu entre la bande dessinée, la science-fiction et le roman graphique. Ça promet!* »

Le film a par ailleurs été présenté au Festival Les rendez-vous Québec cinéma à Montréal en avril dernier, et sera projeté à la fin du mois aux États-Unis.

Maxime est connu pour ses productions inusitées et indépendantes, comme Harry, Portrait d'un détective privé, pour lequel il avait reçu en 2016 le prix Météore Gaspésie Les-Îles « *pour son scénario qui réussit à nous garder en alerte jusqu'à la fin. Pour sa magnifique photographie en noir et blanc. Pour la forte présence et le jeu bien calibré de son acteur principal.* »

Maxime adore sa région natale, et il y a tourné son premier long métrage en 2013, ainsi que plusieurs images de son 2^e long métrage. Saint-Apollinaire et sa région natale demeurent pour lui une grande source d'inspiration.

LES COUPONS-TRANSPORT SONT DE RETOUR DANS LOTBINIÈRE

Laurier-Station, 29 juillet 2022 - La Corporation de développement communautaire et le GRAP Lotbinière, en collaboration avec Express Lotbinière sont fiers de relancer le Projet de Coupons-transport dans la MRC de Lotbinière.

Les objectifs

Les objectifs de ce projet sont de favoriser l'accès à la nourriture par un transport collectif abordable, de favoriser l'autonomie dans le choix des déplacements pour répondre aux besoins de base des personnes (médicaux, alimentaire, vestimentaire, briser l'isolement, etc.) et réduire le fardeau financier des personnes en situation de pauvreté. Les Coupons-transport sont offerts pour des déplacements à l'intérieur de la MRC de Lotbinière.

Plus d'information

Pour obtenir des informations sur le projet et l'obtention de Coupons-transport, les organisations peuvent communiquer avec la CDC Lotbinière au 418 415-0646 poste 202, au liaison@cdclotbiniere.org

Pour l'information concernant les transports ou les ententes possibles, vous pouvez communiquer avec Express Lotbinière au 418 881-3884 poste 101 ou visitez le site Internet express-lotbiniere.com



PROCÈS-VERBAUX D'AOÛT

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 935-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE ET LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur en mars 2008;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de l'adapter aux besoins changeants des entreprises locales, et ce, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'autoriser, ou de préciser dans certains cas, l'usage des conteneurs maritimes et des remorques à des fins de bâtiment complémentaire à certains usages, et ce, tout en imposant des règles minimales d'encadrement;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme est favorable à une telle demande et recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 29 juin 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 4 juillet 2022 par Prescilla Bégin, conseillère no 4;

IL EST PROPOSÉ PAR : Prescilla Bégin
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 935-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 937-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PIIA

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural numéro 594-2007 est entré en vigueur en mars 2008;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de l'adapter aux

besoins changeants des entreprises locales, et ce, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'autoriser, ou de préciser dans certains cas, l'usage des conteneurs maritimes et des remorques à des fins de bâtiment complémentaire, et ce, tout en s'assurant que leur implantation et leur intégration soient adéquates et harmonieuses;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme est favorable à une telle demande et recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 4 juillet 2022 par Jason Bergeron, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 937-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 943-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur en mars 2008;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme ne contient pas de précision permettant à la Municipalité d'encadrer les usages liés au cannabis;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite encadrer les usages liés au cannabis et à les limiter uniquement à certaines zones;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme est favorable à un tel amendement à la réglementation et recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le no 943-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

PIIA ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – 290, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis no 2022-350 pour la propriété située au 290, rue Laurier;

ATTENDU QUE la demande de permis consiste à agrandir le bâtiment principal existant;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage no 590-2007;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2022-350 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE 3 DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes suivantes :

➤ La demande de permis numéro 2022-357, pour la propriété située au 120, rue Principale afin d'installer une clôture en bois recyclé sur une partie de la ligne latérale;

➤ La demande de permis numéro 2022-370, pour la propriété située au 57, rue Roger afin de remplacer le recouvrement de la toiture, peinturer les éléments accent du bâtiment principal, refaire la galerie avant et construire une remise;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de modification suivante :

➤ Le permis numéro 2022-331, pour la propriété située au 27, rue du Collège afin de rehausser la toiture entière et ajouter des fenêtres, dont une en forme d'œil de bœuf sur la façade du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de ces demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Denis Desaulniers
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que chacune des demandes soit autorisée en tenant compte des suggestions suivantes :

L'Apollinaire – Septembre 2022

Pour la propriété du 120, rue Principale, qu'il soit demandé de peindre la porte du garage.

Pour la propriété du 27, rue du Collège, qu'il soit suggéré de remplacer la fenêtre en forme d'œil de bœuf par une fenêtre semblable à celles du bâtiment.

Adopté à l'unanimité.

PIIA ROUTE 273 – 346, ROUTE 273

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour la propriété située au 346, route 273;

ATTENDU QUE la demande consiste à refaire la façade avant du bâtiment principal;

ATTENDU QUE le demandeur a déposé deux options pour les travaux de façade du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage no 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande en favorisant l'option 2 du projet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Denis Desaulniers
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande soit autorisée en recommandant l'option 2 des travaux projetés.

Adopté à l'unanimité.

PIIA AFFICHAGE – 272, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de certificat d'autorisation no 2022-383 pour la propriété située au 272, rue Laurier;

ATTENDU QUE le demandeur a fait la demande afin de changer l'enseigne murale sur le bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA no 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de certificat d'autorisation no 2022-383 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

DÉROGATION MINEURE – 488, RANG PRAIRIE-GRILLÉE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis de lotissement numéro 2022-007 pour la propriété située au 488, rang Prairie-Grillée;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande afin de lotir un lot partiellement enclavé dans le but de séparer le 5000 mètres carrés de droits acquis résidentiels en vertu de la loi agricole;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure numéro 2022-031 a également été déposée afin de réduire la largeur du lot partiellement enclavé à 12.26 mètres alors que la largeur minimale autorisée par le Règlement de lotissement numéro 591-2007 est de 18 mètres pour un lot partiellement enclavé;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 19 juillet 2022;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a été analysée selon la grille des critères d'évaluation;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Prescilla Bégin
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2022-031 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

APPUI À LA CPTAQ – 801, RANG DE PIERRICHE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la propriété située au 801, rang de Pierrick;

ATTENDU QUE la présente demande consiste à poursuivre l'exploitation d'une sablière autorisée au dossier no 412 588, sur le lot 3 584 547 d'une superficie de 4 ha et pour l'utilisation d'un chemin d'accès sur le lot 6 302 241 du cadastre du Québec d'une superficie de 0.4 ha;

ATTENDU QUE le terrain faisant l'objet de la demande se situe dans une zone protégée par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QU'à l'extérieur de la zone agricole, il existe des espaces où l'exploitation d'une sablière est possible en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007, mais ces espaces ne sont pas disponibles;

ATTENDU QUE le requérant désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité.

APPUI À LA CPTAQ – 609, RANG BOIS-FRANC

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la propriété située au 609, rang Bois-Franc, lots 3 383 740, 3 584 387 et 3 964 878 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le demandeur désire s'adresser à la CPTAQ afin qu'elle autorise l'aliénation des lots 3 383 740 et 3 964 878 du cadastre du Québec au nord du rang Bois-Franc, d'une superficie de 40 031.2 mètres carrés, du restant de la terre, en faveur du demandeur;

ATTENDU QUE le vendeur demeurera propriétaire du lot 3 587 387 du cadastre du Québec au sud du rang Bois-Franc, pour une superficie de 210 781 mètres carrés;

ATTENDU QUE le demandeur désire acquérir ces lots afin d'assurer la croissance à long terme de la ferme d'ail axée sur des pratiques agroécologiques;

ATTENDU QUE le requérant désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité.

OCTROI DES CONTRATS POUR LE DÉNEIGEMENT

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le déneigement des secteurs urbain, rural et les stationnements, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder les contrats de déneigement à :

- L. Delisle inc. au coût de 1 690 289.79 \$ taxes incluses pour le secteur urbain;
- Paysagiste 2000 inc. au coût de 2 111 216.94 \$ taxes incluses pour le secteur rural;
- L. Delisle inc. au coût de 175 023.57 \$ taxes incluses pour les stationnements.

Les contrats sont d'une durée de 3 ans avec la possibilité de 2 années supplémentaires sous réserve de l'acceptation par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 946-2022

Avis de motion est par les présentes donné par Jason Bergeron, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement d'emprunt no 946-2022 ayant pour effet de décréter les travaux de raccordement des puis 13-2021 et 14-2021.

Un projet de ce règlement est déposé et présenté séance tenante.

FINANCEMENT TEMPORAIRE – TRAVAUX RUES INDUSTRIELLE, MASSE, PRINCIPALE ET ROUSSEAU

ATTENDU QUE les travaux, en vertu du Règlement d'emprunt no 931-2022, ont débuté le 8 août 2022;

ATTENDU QUE le financement global autorisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est de 3 389 804 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin d'un financement temporaire dans l'attente du financement permanent;

ATTENDU QUE l'article 1093 du Code municipal du Québec autorise ce type de financement jusqu'à concurrence du montant total ou partiel de dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à obtenir le financement proposé auprès du Centre financier aux entreprises Lévis – Lotbinière – Bellechasse, selon la progression des déboursés à effectuer.

D'autoriser le maire, Jonathan Moreau et la directrice générale, Martine Couture, à signer tous les documents relatifs à ce financement temporaire.

Adopté à l'unanimité.

PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2019-2023

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce qui s'applique à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Prescylla Bégin
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Que la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 75 \$ par habitant par année, soit un total de 375 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.

Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

Que la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA DEUXIÈME ÉDITION DU DÉFI LOTBINIÈRE NAHAK

ATTENDU QUE la 2^e édition du DÉFI LOTBINIÈRE NAHAK aura lieu à Saint-Apollinaire les 11 et 12 février 2023;

ATTENDU QUE cet évènement apportera à la Municipalité de Saint-Apollinaire une belle visibilité, ainsi que des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE le directeur de course DÉFI LOTBINIÈRE demande une aide financière pour l'attribution de bourses ainsi qu'une activité interactive;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer un montant de 8000 \$ pour l'évènement DÉFI LOTBINIÈRE NAHAK.

Adopté à l'unanimité.

DISPOSITION DES BIENS – VENTE D'ARTICLES

ATTENDU QUE la Municipalité désire se départir d'articles divers qui ne servent plus et encombrent inutilement le garage municipal et le terrain;

ATTENDU QUE pour ce faire, la Municipalité a fait appel au Centre d'acquisition gouvernementale (CAG), par l'entremise de la Direction de la disposition des biens, qui sollicite des soumissions pour l'acquisition des lots par appel d'offres;

ATTENDU QUE la Municipalité a mis en vente :

- **Lot 1** : Ponceaux en béton
- **Lot 2** : Casiers doubles en acier pour vestiaire
- **Lot 3** : Chaises et fauteuils
- **Lot 4** : Balai mécanique
- **Lot 5** : Brosse centrale pour balai de rue Pélican
- **Lot 6** : Débroussailleuse
- **Lot 7** : Cuisinière électrique

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De vendre les articles mentionnés ci-dessus au plus offrant, soit :

PLUS OFFRANT	AU MONTANT DE	Offre acceptée ou refusée
Lot 1 : L. Delisle 2014 inc.	3 500.00 \$	Accepté
Lot 2 : Nicolas Asselin	38.44 \$	Accepté
Lot 3 : Maguy Ilunga	105.55 \$	Accepté
Lot 4 : Jacques Leclerc	777.77 \$	Accepté
Lot 5 : L. Delisle 2014 inc.	300.00 \$	Accepté
Lot 6 : Garage Diesel MJO	3 523.20 \$	Accepté
Lot 7 : Maguy Ilunga	51.55 \$	Accepté

Tous ces articles sont vendus sans garantie.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 940-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 910-2021

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité locale a compétence dans le domaine culturel;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de la conservation et la restauration des bâtiments d'intérêts patrimoniaux sur le territoire de Saint-Apollinaire et souhaite augmenter le montant maximal des dépenses admissibles pouvant être versé à un propriétaire dans ce programme;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté et qu'un avis de motion a été donné le 4 juillet 2022 par Denis Desaulniers, conseiller no 5;

IL EST PROPOSÉ PAR : Denis Desaulniers
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 940-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 941-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 911-2021

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications a bonifié l'aide financière pour la protection du patrimoine de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE la Municipalité bénéficie d'une aide supplémentaire de 45 000 \$ pour 2022 et 2023;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite augmenter le montant maximal des dépenses admissibles pouvant être versées à un propriétaire privé;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté et qu'un avis de motion a été donné le 4 juillet 2022 par Jason Bergeron, conseiller no 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 941-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 942-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 848-2018

ATTENDU QU'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 6 décembre 2010, conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*, ci-après appelé « C.M. »;

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 C.M. a été remplacé, le 1^{er} janvier 2018, obligeant les municipalités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle, la politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet le 4^e alinéa de l'article 938.1.2 C.M., prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QU'en conséquence, l'article 936 C.M. (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne que le présent règlement a pour objet de modifier le Règlement no 848-2018 afin de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publiques en vertu de l'article 935 C.M., ce seuil étant, en date des présentes, de 105 700 \$, et pourra être modifié suite à l'adoption, par le ministre, d'un règlement en ce sens;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été présenté et qu'un avis de motion a été donné le 4 juillet 2022 par Alexandre D'Amour, conseiller no 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le no 942-2022 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 945-2022

Avis de motion est par les présentes donné par Prescilla Bégin, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement d'emprunt no 945-2022, d'un montant de 113 161 \$, ayant pour but de financer un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

Un projet de ce règlement est déposé et présenté séance tenante.

RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT POUR LA VIDANGE DES BOUES

ATTENDU QUE la vidange des boues a été réalisée en 2020;

ATTENDU QUE, selon les dernières mesures, nous aurions atteint 15 % de boues dans les bassins;

ATTENDU QU'une nouvelle vidange des boues doit être faite;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à faire la vidange des boues durant l'année 2023.

Adopté à l'unanimité.

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE RACCORDEMENT DES PUITS 13-2021 ET 14-2021

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour les travaux de raccordement des puits 13-2021 et 14-2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jason Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres, par le biais du site Se@o, pour les travaux de raccordement des puits 13-2021 et 14-2021.

Adopté à l'unanimité.

ACHAT DE PARCELLES DE TERRAINS SUR LA RUE PRINCIPALE

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé au prolongement de la piste multifonctionnelle sur la rue Principale, entre la rue Demers et la rue Terry-Fox;

ATTENDU QUE l'emprise municipale est insuffisante à certains endroits sur la rue Principale;

ATTENDU QUE le prix d'achat a été fixé à 10 \$ le pied carré;

ATTENDU QU'une description technique des parcelles à acquérir a été préparée par l'arpenteur-géomètre Paul Grimard, dossier 2975, Minute 7509;

ATTENDU QUE les superficies ont été validées après l'installation du muret de soutènement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De signer une promesse d'achat et de vente avec Madame Sabryna Pigeon et Monsieur Kevin Simard pour l'achat, d'une partie du lot 3 383 860 du cadastre du Québec, terrain situé au 169, rue Principale, d'une superficie de 15.1 mètres carrés (162.5 pieds carrés).

De signer une promesse d'achat et de vente avec Madame Katherine Boivin et Monsieur Michaël Doyon pour l'achat d'une partie du lot 3 383 859 du cadastre du Québec, terrain situé au 171, rue Principale, d'une superficie de 16.5 mètres carrés (177.6 pieds carrés).

La Municipalité acquitte les frais de notaire et d'arpenteur-géomètre relatifs à ces dossiers.

D'autoriser le maire Jonathan Moreau ou le maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer les actes de vente pour et au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

SERVITUDE HYDRO-QUÉBEC ET TELUS
COMMUNICATION - DÉVELOPPEMENT *LE
JARDIN DES GEAIS BLEUS*

ATTENDU QUE le projet de développement de la phase II du développement résidentiel, *Le jardin des geais bleus*, a été approuvé par la Municipalité;

ATTENDU QU'une description technique a été préparée par Élizabeth Génois, arpenteur-géomètre, pour un acte de servitude d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et Telus Communications, affectant une partie du lot 5 591 172 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire du lot 5 591 172 du cadastre du Québec, terrain utilisé comme sentier multifonctionnel;

ATTENDU QU'Hydro-Québec poursuit la mise en place de la ligne électrique pour desservir les nouveaux terrains;

IL EST PROPOSÉ PAR : Prescilla Bégin
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le maire Jonathan Moreau ou le maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, les actes relatifs aux cessions et établissements de servitudes d'utilité publique en faveur d'Hydro-Québec et Telus Communications, affectant une partie du lot 5 591 172 du cadastre du Québec.

Adopté à l'unanimité.

**POINT D'INFORMATION : DÉPÔT DU CERTIFICAT
RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES
PERSONNES HABILES À VOTER – RÈGLEMENT
NO 936-2022**

Selon l'article 557 L.E.R.M., la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter suite à l'adoption du Règlement no 936-2022 décrétant un emprunt pour les travaux de construction pour le prolongement des services de la rue Industrielle.

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie :

- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le Règlement no 936-2022 est de 15;
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 8;
- Que le nombre de signatures apposées est de 1.

Je déclare que le Règlement no 936-2022 est réputé avoir été APPROUVÉ par les personnes habiles à voter.

Prochaine séance 3 octobre 2022



Programme ACCÈS-LOISIRS Lotbinière

CENTRE-FEMMES
DE LOTBINIÈRE

Le programme Accès-Loisirs vous permet de participer à un loisir GRATUITEMENT (familles, personnes seules, enfants).

La disponibilité des activités dépend des places offertes gratuitement par les organismes de loisirs.

INSCRIPTIONS de 13h30 à 18h30

Automne Jeudi le 15 septembre 2022

POINTS DE SERVICES

Centre-Femmes de Lotbinière 139, rue Principale, St-Flavien (418) 728-4402	Maison de la famille de Lotbinière 81, rue Rousseau, Saint-Apollinaire (418) 881-3486
---	--

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Demeurer dans la MRC de Lotbinière
- Avoir un revenu avant impôt inférieur au seuil indiqué dans le tableau
- Fournir une preuve de revenu lors de l'inscription (rapport d'impôt, carte d'aide sociale, etc.)
- Se présenter en personne à un point de service le jour de l'inscription

Tableau du seuil de faible revenu	
1 personne	27 514 \$
2 personnes	34 254 \$
3 personnes	42 111 \$
4 personnes	51 128 \$
5 personnes	57 989 \$
6 personnes	65 401 \$
7 personnes	72 814 \$

Selon Statistiques Canada 2021

Témoignages

«Avec mon budget, c'était impossible de penser s'inscrire à un loisir ou un sport. Maintenant avec le Programme Accès-Loisirs, j'ai la possibilité de le faire»

«J'ai toujours hâte de voir ce qui sera offert dans les municipalités»

Programme inspiré par Accès-Loisirs Québec et coordonné par le Centre-Femmes de Lotbinière

Des lunettes pour tous!

Où ? À L'Oasis de Lotbinière au 17 rue des Érables à St-Flavien (en face de la Salle des Lions)

Qui ? Toute la population de Lotbinière

Quand ?

Lundi 15 août 2022	Obtenez des lunettes à moindre coût dans la MRC de Lotbinière, lors des visites du Marchand de lunettes dans les locaux de L'Oasis !
Lundi 19 septembre 2022	
Lundi 17 octobre 2022	
Lundi 21 novembre 2022	
Lundi 19 décembre 2022	

Comment ? Ayez la prescription de votre optométriste en main. Vous devez prendre rendez-vous en téléphonant au 581-983-3883. Prévoyez un délai de 4 semaines pour la réception de vos montures et le paiement doit s'effectuer le jour de la livraison.

Pour informations supplémentaires :
www.marchanddelunettes.org

Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996
Téléc. : 418 881-4152



Postes	Fonctions
221	Isabelle Huot, réceptionniste/agente de bureau
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Julie Paré, secrétaire administrative – taxation
227	Jonathan Moreau, maire
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire – responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment
240	Josée Martineau – secrétaire administrative – comptabilité

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

www.st-apollinaire.com



SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : de 8 h 30 à 20 h

www.saaq.gouv.qc.ca



Travaux publics

Tél. : 418 881-3996, poste 223
Urgences : 418 808-9406

Directeur des travaux publics : Renault Lepage

Centre Multifonctionnel



20, rue Terry-Fox
Saint-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
239	Jean-Michel Blouin, adjoint aux loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

Régie intermunicipale

Ordures ménagères



Tél. : 418 881-3996, poste 222

POUR INFO : regie@st-apollinaire.com

Directrice de la Régie : Mélanie Boily

Bibliothèque



Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : 9 h à 12 h
Mardi : 13 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 9 h à 11 h
et 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 15 h 30 h à 20 h 30
Samedi : 9 h à 12 h
Lundi et vendredi : FERMÉE



Caserne de pompier

Pour permis de brûlage ou information

Tél. : 418 881-3996, poste 238
Cellulaire : 418 808-9410

Directeur du service incendie : Martin Miller





ÉLECTRICITÉ ÉCO CONSTRUCTION

NOTRE MISSION réside dans notre désir d'apporter confort, sécurité et amélioration écoénergétique à votre environnement. En passant par l'optimisation de la gestion de vos besoins électriques, nous vous guiderons vers des technologies adaptées qui vous permettront de réduire votre empreinte écologique et de faire des économies substantielles.

NOS SERVICES clé en main

- ❖ Vente et installation de borne de recharge
- ❖ Vente et installation de génératrice
- ❖ Vente et installation de chauffage électrique
- ❖ Vente et installation d'éclairage LED
- ❖ Raccordement de spa, piscine et thermopompe
- ❖ Inspection et certificat de conformité
- ❖ Rénovation et entretien électrique de tous genres
- ❖ Entrepreneur en protection contre la foudre
- ❖ Service d'urgences après sinistre 24/7

NOUS CONTACTER

581 307-1400

INFO@ELECTRICITEECO.COM

www.electriciteeco.com

#RBQ : 5785-5223

NOUS RECRUTONS...
Viens te joindre à notre équipe!